



# Mieux-Naitre à Laval

Ensemble pour accueillir la vie



*Quelques mères, bébés et bambins lors de la Grande semaine des tout-petits – 23-11-2018.*

## RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS 2018-2019

*Présenté à l'Assemblée générale des membres  
Le 18 septembre 2019*

## Table des matières

1. Mot de la présidente et de la directrice .....	page 3
2. Présentation de l'organisme.....	page 4
3. Assemblée générale annuelle des membres .....	page 6
4. Le Conseil d'administration .....	page 7
5. Statistiques globales de participation.....	page 7
6. Relevailles à domicile – Entente de collaboration .....	page 9
7. Activités communautaires non tarifées .....	page 9
8. Volet économie sociale – Offre de services tarifés .....	page 12
9. Maintenir en place le seul CRP à Laval .....	page 14
a. Démarches auprès du CISSS de Laval .....	page 14
b. Appui indéfectible du maire et du Conseil de Ville .....	page 16
c. Démarches politiques .....	page 18
10. Réseaux d'appartenance et concertations .....	page 22
11. Autofinancement et réseaux sociaux .....	page 25
ANNEXE 1 – Mieux-Naître à Laval continue son combat .....	page 26
ANNEXE 2 – Laval a besoin d'un CRP digne de ce nom.....	page 28
ANNEXE 3 – François Legault s'engage à financer Mieux-Naître à Laval.....	page 31

## 1. Mot de la présidente et de la directrice



*Banquet des bénévoles de la Ville de Laval – 11 septembre 2018  
Angèle Trudeau et Lysane Grégoire dans « La croisière s’amuse »*

Le vent serait-il enfin en train de tourner pour Mieux-Naitre à Laval? C’est ce que nous pressentons dans la foulée de la belle promesse, faite par François Legault, de financer adéquatement le Centre de ressources périnatales (CRP) de Laval sous un mandat de la CAQ.

Nos humbles finances ont tenu le coup, nous avons conservé nos locaux, nous jouissons de l'appui de nombreux partenaires. Le moral des troupes est toujours bon. Nos partenariats se sont

diversifiés et consolidés et les bonnes nouvelles tant attendues sont littéralement au pas de la porte...

Après une autre année de travail intense pour assurer la survie de notre organisme, maintenir nos activités communautaires et une offre de services de base, après de multiples représentations par des mères et des pères engagés auprès de nombreuses instances telles que le CISSS de Laval, la ville de Laval et les différents partis politiques, après d'enrichissantes actions communes et conversations animées avec nos partenaires pour les tenir au fait de nos activités et de nos derniers développements, nous voilà prêtes, plus que jamais, pour l’aboutissement de nos efforts!

Les étoiles semblent enfin bien alignées pour que les familles de Laval aient accès aux ressources et aux activités qui constituent le soutien communautaire et la solidarité collective dont elles ont besoin pour accueillir une nouvelle vie. Un CRP s’avère indispensable pour que les futurs et nouveaux parents soient accueillis, écoutés, compris, non jugés, outillés et encouragés. Une ressource communautaire spécialisée en périnatalité donne également accès aux informations les plus à jour et de qualité sur ces événements marquant dans la vie d’un couple que sont la grossesse, l’accouchement, l’allaitement et l’adaptation à la vie avec un nouveau-né aux besoins à comprendre et à satisfaire.

Mieux Naitre à Laval est plus que jamais fière de la persévérance des parents de Laval qui y ont trouvé un vaisseau pour leur engagement envers leur communauté. Joignez-vous à notre merveilleuse équipe de bénévoles, tant comme membre de notre Conseil d'administration que sur un des comités déjà mis en place ou qui n'attendent que vos projets, votre énergie et votre créativité pour voir le jour.

Le meilleur est à venir et nous avons besoin de vous pour contribuer à faire de Laval une ville où il fait vraiment bon d'accueillir la vie!

*Angèle Trudeau*  
Présidente

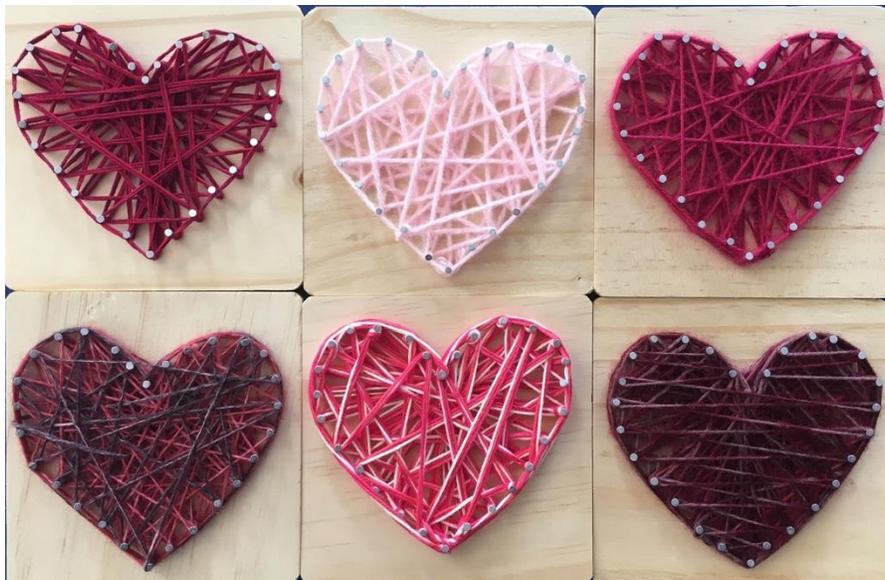
*Lysane Grégoire*  
Directrice générale

## 2. Présentation de l'organisme

Mieux-Naitre à Laval est un organisme à but non lucratif enregistré sous la Partie III de la Loi sur les compagnies (L.R.Q., chap. C-38, art. 218) en date du 3 septembre 2010, telles qu'en font foi les lettres patentes qui lui ont été délivrées. MNL apparaît au registre des entreprises sous le numéro d'entreprise du Québec 1166807561. MNL est un organisme de bienfaisance enregistré auprès de l'Agence du revenu du Canada depuis le 2 juillet 2014 sous le numéro 83845 7281.

### Mission

Mieux-Naitre à Laval a pour mission de soutenir les parents, les mères en particulier, dans le but de les aider à vivre la venue d'un enfant de la façon la plus harmonieuse et satisfaisante possible, en leur offrant des services en périnatalité, incluant ceux des sages-femmes.



*Projets réalisés lors d'une des pauses créatives animées  
par Esther Meloche, administratrice au Conseil d'administration et bénévole.*

### Approche

Son approche repose sur les principes suivants :

- un **milieu de vie communautaire et interculturel** dédié aux femmes et à leur famille lors de la période périnatale, en tenant compte des connaissances récentes dans les domaines de la prévention, du capital social, de l'égalité et de l'intégration citoyenne;
- **l'implication des parents au premier plan** dans l'animation, l'organisation, l'offre et l'appréciation des services; l'intégration citoyenne et le sentiment d'appartenance des parents;
- un **soutien personnalisé** qui comprend les volets de service suivants : la santé globale des mères et des nourrissons, l'adaptation aux rôles maternel et paternel, le renforcement du réseau social et l'autonomie financière.

## Vision

D'ici 2018, Mieux-Naître à Laval souhaite faire rayonner avec succès son **modèle d'affaires en périnatalité** à Laval et au Québec.

Pour ce faire, il souhaite développer des **alliances et des partenariats**, notamment avec le réseau communautaire, le réseau des CRP, de même que le réseau de la santé et des services sociaux de Laval.

Ainsi **ancré dans son milieu**, Mieux-Naître à Laval sera à même d'assurer son **rendement économique** (ressources humaines, matérielles, financières et partenariales) et sa **rentabilité sociale** (réponse aux besoins exprimés par les familles).

## Valeurs et principes qui guident notre action

Voici les valeurs adoptées par le conseil d'administration en septembre 2011 :

**La famille** Les valeurs de Mieux-Naître à Laval sont centrées sur la famille, reconnue comme premier milieu de vie et d'épanouissement de l'enfant. Les parents détiennent l'expertise naturelle pour assurer le développement optimal de leur enfant lorsqu'ils bénéficient de la sollicitude<sup>1</sup> de leur communauté, cette famille élargie. La collectivité joue un rôle clé pour l'équilibre et l'harmonie de la famille.

**La solidarité**<sup>2</sup> MNL valorise le capital social et souhaite contribuer à renforcer la densité et la qualité des relations sociales et interculturelles; prendre le temps de se connaître, accompagner, favoriser l'entraide, créer des liens d'amitié et de nouvelles solidarités.

**La santé et le bien-être global** MNL considère que la grossesse, l'accouchement et l'allaitement sont des processus physiologiques naturels qui nécessitent confiance et soutien, respect et bienveillance. Ces conditions réunies favorisent la santé et le bien-être global, la préservation de l'intégrité physique et psychologique des personnes de même que l'attachement parent-enfant.

**L'ouverture** MNL anime un milieu de vie communautaire accueillant et chaleureux, ouvert aux familles dans le respect de leur culture, de leurs choix et de leurs valeurs. MNL s'ouvre à la pluralité des significations personnelles et culturelles que la famille attribue à la grossesse, à la naissance et à l'expérience de nouveaux-parents.

---

<sup>1</sup> Sollicitude, n. f. Attention soutenue, à la fois soucieuse et affectueuse, intérêt; affection. Témoignage de cette attention. (Source : Version électronique du nouveau Petit Robert 2011)

<sup>2</sup> Solidarité, n.f. Relation entre personnes ayant conscience d'une communauté d'intérêts, qui entraîne pour les unes, l'obligation morale, de ne pas desservir les autres, de leur porter assistance. (Source : Version électronique du nouveau Petit Robert 2011)

**L'empowerment**<sup>3</sup> MNL actualise l'empowerment en reconnaissant :

- l'engagement social et économique des mères de même que leur capacité à déterminer leurs besoins et à contribuer à leur propre émancipation;
- l'importance de la place du père et l'exercice des rôles parentaux dans une perspective d'équité et de complémentarité;
- les besoins fondamentaux du bébé et ses moyens de les communiquer;
- l'importance de l'information mise à jour et de qualité pour favoriser l'autonomie et la prise de décision plus éclairée;
- les forces de son milieu, en favorisant le développement du plein potentiel de tous ses membres ainsi que leur participation démocratique.

Le principe qui reconnaît que la naissance appartient aux femmes et aux familles demeure central.

### 3. Assemblée générale annuelle des membres

Tenue le 13 septembre 2018, cette assemblée a réuni 33 participantEs et quelques bébés. Ce fut l'occasion de :

- Adopter le procès-verbal de l'assemblée générale du 22 juin 2017;
- Présenter et adopter les états financiers pour l'année 2017-2018;
- Présenter et adopter le rapport d'activités annuel 2017-2018;
- Dans le contexte de la gestion incohérente du dossier de Mieux-Naitre à Laval par la haute direction du CISSS de Laval qui affirme que l'offre de services en périnatalité est complète et adéquate à Laval sans CRP, de même que par le ministre de la santé le Dr Gaétan Barrette qui n'a pas tenu son engagement de faire vérifier le dossier par d'autres instances que le CISSS de Laval, adopter une résolution qui donne le mandat au CA d'analyser l'impact du dépôt d'une plainte au Protecteur du citoyen et d'identifier le moment où il serait opportun de le faire.
- Élire le Conseil d'administration qui accueille 2 nouvelles administratrices;

L'assemblée a été présidée et animée par madame Chantal Goyette, Coordonnatrice professionnelle de l'équipe d'organisation communautaire au CISSS de Laval. Madame Alexandra Lattion, administratrice au CA de MNL, a agi comme secrétaire d'assemblée.

---

<sup>3</sup> Le terme empowerment désigne, en périnatalité, le fait pour une femme enceinte et un couple de se prendre en charge plutôt que de laisser le personnel de santé prendre seul les décisions concernant la naissance à venir. Il s'agit d'encourager, de remettre en avant plan la capacité du corps de la femme à accoucher et non pas de "se faire accoucher". En ressources humaines, l'empowerment repose sur trois piliers : la vision, l'autonomie et l'appropriation. Une équipe empowered sait où elle va (vision), a une marge de manœuvre suffisante pour y aller (autonomie) et se sent légitime de mener cette action (appropriation). (Source : Wikipedia)

## 4. Le Conseil d'administration

### Composition du Conseil d'administration

- Angèle Trudeau, présidente  
*Artiste lyrique*
- Mathilde Pointud, vice-présidente  
*Sage-femme*
- Alexandra Lattion, secrétaire (jusqu'au 26 mars 2019)  
*Avocate*
- Fannie L. Côté, trésorière  
*BAC ingénierie, accompagnante à la naissance*
- Sonia St-Onge, administratrice  
*Travailleuse sociale*
- Esther Meloche, administratrice  
*Enseignante*
- Kellie Piché, administratrice  
*Technicienne vétérinaire*
- Lysane Grégoire, membre d'office sans droit de vote  
*Directrice générale, MNL*



### Rencontres du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration s'est rencontré à 18 reprises pour 10 rencontres régulières et 8 rencontres en comité plénier.

Rencontres régulières, de la 77<sup>ème</sup> à la 86<sup>ème</sup> : 3 mai, 3 juin, 10 juillet, 5 septembre, 13 octobre, 9 novembre, 17 décembre 2018, et 17 janvier, 16 février et 26 mars 2019.

Rencontres en comité plénier : 12 avril, 24 juillet, 18 septembre, 1<sup>er</sup> novembre, 7 décembre 2018, et 11 janvier, 1<sup>er</sup> février et 7 mars 2019.

## 5. Statistiques globales de participation

### À propos

Afin de constater l'évolution de l'organisation depuis l'ouverture des portes à l'été 2015, nous vous présentons les statistiques depuis l'année de démarrage (2015-16) jusqu'à l'année 4 (2018-19). Les deux premières lignes de chaque tableau indiquent le nombre de participants adultes aux activités communautaires gratuites puis, le nombre d'adultes inscrits aux activités tarifées.

### Participation aux activités, année 1 (2015-16)

ACTIVITÉS	2015									2016			TOTAUX
	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOÛT	SEPT	OCT	NOV	DÉC	JANV	FÉV	MARS	
GRATUITES	7	0	0	2	3	4	34	41	22	30	20	83	246
TARIFIÉES	0	25	0	1	12	10	17	53	16	32	37	60	263
<b>TOUTES PARTICIPATIONS</b>	<b>7</b>	<b>25</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>15</b>	<b>14</b>	<b>51</b>	<b>94</b>	<b>38</b>	<b>62</b>	<b>57</b>	<b>143</b>	<b>509</b>
<b>REVENUS MENSUELS</b>	<b>0 \$</b>	<b>150 \$</b>	<b>0 \$</b>	<b>156 \$</b>	<b>1 164 \$</b>	<b>648 \$</b>	<b>868 \$</b>	<b>2 502 \$</b>	<b>1 028 \$</b>	<b>1 883 \$</b>	<b>2 526 \$</b>	<b>3 351 \$</b>	<b>14 273 \$</b>

### Participation aux activités, année 2 (2016-17)

ACTIVITÉS	2016									2017			TOTAUX
	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOÛT	SEPT	OCT	NOV	DÉC	JANV	FÉV	MARS	
GRATUITES	109	82	61	40	68	90	107	60	52	50	57	41	817
TARIFIÉES	44	43	71	43	27	42	65	82	55	40	114	84	710
<b>TOUTES PARTICIPATIONS</b>	<b>153</b>	<b>125</b>	<b>132</b>	<b>83</b>	<b>95</b>	<b>132</b>	<b>172</b>	<b>142</b>	<b>107</b>	<b>90</b>	<b>171</b>	<b>125</b>	<b>1527</b>
<b>REVENUS MENSUELS</b>	<b>2 412 \$</b>	<b>2 472 \$</b>	<b>4 372 \$</b>	<b>3 225 \$</b>	<b>2 327 \$</b>	<b>3 314 \$</b>	<b>4 579 \$</b>	<b>5 766 \$</b>	<b>3 343 \$</b>	<b>3 186 \$</b>	<b>7 759 \$</b>	<b>6 854 \$</b>	<b>49 608 \$</b>

### Participation aux activités, année 3 (2017-18)

ACTIVITÉS	2017									2018			TOTAUX
	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOÛT	SEPT	OCT	NOV	DÉC	JANV	FÉV	MARS	
GRATUITES	71	69	66	41	38	30	56	31	31	29	69	64	595
TARIFIÉES	48	78	76	50	11	15	7	0	15	8	9	2	319
<b>TOUTES PARTICIPATIONS</b>	<b>119</b>	<b>147</b>	<b>142</b>	<b>91</b>	<b>49</b>	<b>45</b>	<b>63</b>	<b>31</b>	<b>46</b>	<b>37</b>	<b>78</b>	<b>66</b>	<b>914</b>
<b>REVENUS MENSUELS</b>	<b>3 622 \$</b>	<b>4 879 \$</b>	<b>4 589 \$</b>	<b>3 037 \$</b>	<b>600 \$</b>	<b>1 140 \$</b>	<b>990 \$</b>	<b>0 \$</b>	<b>910 \$</b>	<b>455 \$</b>	<b>770 \$</b>	<b>70 \$</b>	<b>21 062 \$</b>

### Participation aux activités, année 4 (2018-19)

ACTIVITÉS	2018									2019			TOTAUX
	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOÛT	SEPT	OCT	NOV	DÉC	JANV	FÉV	MARS	
GRATUITES	64	67	54	54	44	50	91	65	55	25	126	147	842
TARIFIÉES	4	21	6	18	1	18	7	11	11	6	7	10	120
<b>TOUTES PARTICIPATIONS</b>	<b>68</b>	<b>88</b>	<b>60</b>	<b>72</b>	<b>45</b>	<b>68</b>	<b>98</b>	<b>76</b>	<b>66</b>	<b>31</b>	<b>133</b>	<b>157</b>	<b>962</b>
<b>REVENUS MENSUELS</b>	<b>140 \$</b>	<b>1 095 \$</b>	<b>980 \$</b>	<b>830 \$</b>	<b>92 \$</b>	<b>982 \$</b>	<b>361 \$</b>	<b>520 \$</b>	<b>1 160 \$</b>	<b>372 \$</b>	<b>480 \$</b>	<b>1 969 \$</b>	<b>8 981 \$</b>

## 6. Relevailles à domicile – Entente de collaboration

En vertu d'une entente de collaboration avec le CISSS de Laval, Mieux-Naitre à Laval offre un service de relevailles à domicile aux mères lavalloises qui attendent un bébé ou qui ont un enfant de moins de 12 mois et qui vivent des difficultés lors de la période périnatale.

Considérant le volume des demandes, l'entente a été rehaussée depuis janvier 2019 permettant d'offrir 8 services par semaine plutôt que 6. Un service consiste en la visite à domicile d'une assistante périnatale pour un bloc de 3 heures. L'aide offerte prend les formes suivantes :

- Soins du bébé et des enfants;
- Soutien dans l'organisation globale de la vie quotidienne;
- Tâches ménagères légères;
- Soutien de base à l'allaitement;
- Répît (en présence du parent ou lors de brèves absences);
- Accompagnement, écoute et référence.

Une priorisation des demandes est réalisée, en fonction de critères tels que :

- peu ou pas de soutien au sein du réseau familial et social,
- naissances multiples,
- problème de santé de l'un des parents, du nouveau-né ou de l'un des enfants,
- contexte de vie familiale fragilisant l'adaptation à l'arrivée du nouveau-né.

### Nombre de services dispensés et de familles desservies

TRIMESTRE	DÉBUTANT LE	NOMBRE DE SERVICES PRÉVU À L'ENTENTE	NOMBRE DE SERVICES RÉALISÉS
1	1 <sup>er</sup> avril 2018	68	81
2	1 <sup>er</sup> juillet 2018	69	65
3	1 <sup>er</sup> octobre 2018	69	74
4	1 <sup>er</sup> janvier 2019	92	81
<b>Total :</b>		<b>298</b>	<b>301</b>

## 7. Activités communautaires non tarifées

MNL a comme objectif prioritaire d'animer un milieu de vie communautaire autour de la période périnatale afin de favoriser le sentiment d'appartenance et la création de nouveaux liens. Dans le contexte du manque de financement à la mission, MNL a consolidé son action communautaire et suspendu l'essentiel de son volet d'économie sociale. De plus, depuis janvier 2019, l'octroi d'un budget discrétionnaire de la ministre de la santé, madame Danielle McCann, d'autres activités gratuites ont été ajoutées grâce à l'embauche d'une intervenante présente 2 jours par semaine. Ainsi, aux cafés causeries, au groupe de marche et au club de tricot se sont ajoutés des rencontres

prénatales, des rencontres postnatales en groupes fermés et divers ateliers. Voici le détail des activités communautaires animées en 2018-19 :

<b>Activités communautaires gratuites</b>						
	<b>Nbre séances</b>	<b>Nbre d'hrs</b>			<b>nbre mères</b>	<b>nbre pères</b>
Cafés-causeries	45	101,25			325	10
Groupe de marche	32	40			61	1
Groupe de tricot	20	40			37	0
Pause créative	3	7,5			14	0
Rencontres LLL	10	25			28	0
	<b>110</b>	<b>213,75</b>			<b>465</b>	<b>11</b>

<b>Rencontres prénatales</b>						
<b>CODE</b>	<b>Nbre séances</b>	<b>Nbre d'hrs</b>	<b>du</b>	<b>au</b>	<b>nbre mères</b>	<b>nbre pères</b>
Un Plus pour accoucher ACprepl181901	1	2	28-févr		4	3
Parents à deux ACpdeux181901	1	2	28-févr		6	5
Peur d'accoucher? ACprpeu181901	1	2	14-mars		6	4
Journée intensive ACpreji181901	1	6	24-mars		9	9
	<b>4</b>	<b>12</b>			<b>25</b>	<b>21</b>

<b>Rencontres postnatales</b>						
<b>CODE</b>	<b>Nbre séances</b>	<b>Nbre d'hrs</b>	<b>du</b>	<b>au</b>	<b>nbre mères</b>	<b>nbre pères</b>
PACpostn181901	6	12	25-févr	01-avr	3	1
PACpostn181902	6	12	14-mars	18-avr	5	0
	<b>12</b>	<b>24</b>			<b>8</b>	<b>1</b>

<b>Ateliers gratuits</b>						
<b>CODE</b>	<b>Nbre séances</b>	<b>Nbre d'hrs</b>	<b>du</b>	<b>au</b>	<b>nbre mères</b>	<b>nbre pères</b>
Sommeil de bébé ACsomme181901	1	2	20-févr		13	1
Sommeil de bébé ACsomme181902	1	2	28-févr		16	1
Sommeil de bébé ACsomme181903	1	2	28-mars		17	2
Pleurs de bébé ACpleur181901	1	2	11-mars		12	4
	<b>4</b>	<b>8</b>			<b>58</b>	<b>8</b>

### Écoute et références

Chaque semaine, nous recevons des appels de femmes enceintes ou qui ont un nouveau bébé et qui se questionnent ou ont besoin de soutien et/ou de références. Les appels concernent, par

ordre d'importance en termes de volume d'appels : les relevailles, les demandes pour des activités que nous avons suspendues faute de financement, les cours prénataux, les services de sages-femmes et le besoin d'être écoutées, de ventiler ou de s'exprimer sur leurs inquiétudes.

### Activités gratuites financées par Avenir d'enfants

En participant à 2 des 6 concertations locales de partenaires soutenues par Avenir d'enfants, MNL est en mesure d'offrir certaines activités spécifiques en périnatalité et ce, gratuitement. MNL participe à Viz'Axion, regroupement de partenaires du secteur Vimont-Auteuil, de même qu'à Jeun'Est en forme qui regroupe les partenaires du secteur Est, soit St-François, St-Vincent-de-Paul et Duvernay. Voici les activités réalisées avec nos partenaires pour 2018-19 :

<b>Jeun'Est en forme</b>						<b>3 398 \$</b>
	<b>Nbre séances</b>	<b>Nbre d'hes</b>	<b>du</b>	<b>au</b>	<b>nbre mères</b>	
<b>Sessions de portage (3 x 500\$)</b>						
À la Maison de la famille St-Vincent-De-	4	8	04-avr	25-avr	13	
À la Maison de la famille de St-François	4	8	16-janv	06-févr	4	
À la Maison de la famille St-Vincent-De-	4	8	20-mars	10-avr	9	
	<b>12</b>	<b>24</b>			<b>26</b>	<b>0</b>
	<b>Nbre séances</b>	<b>Nbre d'hes</b>	<b>du</b>	<b>au</b>	<b>nbre mères</b>	<b>nbre pères</b>
<b>Rencontres prénatales (2 x 500\$)</b>						
Chez MNL	4	8	21-mai	11-juin	11	9
Chez MNL	4	8	03-sept	24-sept	10	10
	<b>8</b>	<b>16</b>			<b>21</b>	<b>19</b>
	<b>Nbre séances</b>	<b>Nbre d'hes</b>	<b>du</b>	<b>au</b>	<b>nbre mères</b>	<b>nbre pères</b>
<b>Matinées pères-bébés (898\$)</b>						
Au Centre communautaire St-Vincent-d	3	7,5	18-avr	09-mai		11
	<b>3</b>	<b>7,5</b>			<b>0</b>	<b>11</b>
<b>Familles rejointes avec Jeun'Est</b>	<b>23</b>	<b>47,5</b>			<b>47</b>	<b>30</b>
<b>Viz'Axion</b>						<b>1 500 \$</b>
	<b>Nbre séances</b>	<b>Nbre d'hes</b>	<b>du</b>	<b>au</b>	<b>nbre mères</b>	<b>nbre pères</b>
<b>Rencontres prénatales (750\$)</b>						
LAprena181901	6	12	11-févr	25-mars	10	10
	<b>6</b>	<b>12</b>			<b>10</b>	<b>10</b>
	<b>Nbre séances</b>	<b>Nbre d'hes</b>	<b>du</b>	<b>au</b>	<b>nbre mères</b>	<b>nbre bb</b>
<b>Ateliers postnataux variés (6 x 125\$)</b>						
AUdmeaa181901	1	2	04-oct		11	11
AUsomme181902	1	2	18-oct		25	25
AUporta181903	1	2	15-nov		8	8
AUsigne181904	1	2	29-nov		12	12
AUsomme181905	1	2	17-janv		15	12
AUdmeaa181906	1	2	19-mars		10	10
	<b>6</b>	<b>12</b>			<b>81</b>	<b>78</b>
<b>Familles rejointes avec Viz'Axion</b>	<b>12</b>	<b>24</b>			<b>91</b>	<b>88</b>



*Activité de peinture adaptée pour bébé lors de la Grande semaine des tout-petits – 21-11-2018.*

## **8. Volet économie sociale - Offre de services tarifés**

Les activités de groupe à tarifs modulés selon le revenu familial ont dû être suspendues vers la fin de l'été 2017 faute de financement. Seuls les services tarifés privés ont été maintenus (Bain thalasso bébé, consultation en allaitement, accompagnement à la naissance, consultation pré et postnatale). Aucune promotion n'est faite de ces services offerts à prix compétitifs avec le secteur privés, mais que nous sommes dans l'impossibilité de rendre accessibles à tous par l'application d'une grille de tarifs modulés selon le revenu familial.

C'est particulièrement déplorable pour l'accompagnement à la naissance dont une meilleure accessibilité constitue la première recommandation de l'Institut national d'excellence en santé et services sociaux (INESS), à titre de mesure prometteuse pour la réduction des interventions obstétricales évitables.

Nous constatons également parmi notre clientèle que certains allaitements connaissent un échec lorsqu'une consultation approfondie à domicile aurait été nécessaire, mais que la mère n'a pas les moyens de se l'offrir. Une situation à laquelle nous espérons pouvoir remédier par un financement adéquat et récurrent. Voici les services privés qui ont été dispensés :

<b>4 consultations prénatales</b>					<b>390 \$</b>
	Nbre séances	Nbre d'hres	nbre mères	nbre pères	
	4	8	3	3	390 \$
<b>3 rencontres prénatales pour futurs parents de jumeaux</b>					<b>1 375 \$</b>
	Nbre journées	Nbre d'hres	nbre mères	nbre pères	
	3	21	11	11	1 375 \$
<b>4 accompagnements à la naissance</b>					<b>3 040 \$</b>
	Nbre séances	Nbre d'hres	nbre mères	nbre pères	
	20	64	4	3	3 040 \$
<b>6 consultations en lactation</b>					<b>763 \$</b>
	Nbre séances	Nbre d'hres	nbre mères	nbre pères	
	6	9	6	0	763 \$
<b>40 bains thalasso bébé</b>					<b>3 333 \$</b>
	Nbre séances	Nbre d'hres	nbre mères	nbre pères	
	40	70	40	33	3 333 \$
<b>1 atelier de groupe sur l'introduction des solides (DME)</b>					<b>80 \$</b>
	Nbre séances	Nbre d'hres	nbre mères	nbre pères	
	1	2	6	0	80 \$
	<b>74</b>	<b>174</b>	<b>70</b>	<b>50</b>	<b>8 981 \$</b>

### **Autres revenus de nature commerciale - Location de salles et bureaux**

Sans faire de publicité, nous avons des demandes pour louer nos espaces, soit la salle de cours et l'aire bistro. Ces espaces ont été loués pour différentes activités dont des fêtes de familles, ce qui a rapporté **1 182 \$** pour l'année.

## 9. Maintenir en place le seul CRP à Laval

L'année 2017-18 a été marquée par plusieurs démarches visant à démontrer la nécessité d'une ressource communautaire spécialisée en périnatalité. Ces démarches ont été décrites de façon détaillée dans le rapport annuel d'activités 2017-18. Ces démarches se sont poursuivies jusqu'aux élections du 1<sup>er</sup> octobre 2018,

### Démarches auprès du CISSS de Laval

Après de nombreuses rencontres infructueuses avec la haute direction du CISSS de Laval de même qu'un premier passage devant le Conseil d'administration du CISSS avec les familles en octobre 2017, les familles ont récidivé le 14 juin 2018. pour poser leurs questions tandis que MNL demandait au CISSS de réviser sa position (affirmation que l'offre de service en périnatalité est complète et adéquate).

#### 14 juin 2018, passage des familles devant le CA du CISSS de Laval

Lors de cette rencontre, MNL dépose de nouveaux documents pour mieux éclairer le CA du CISSS. Les arguments présentés reprennent les éléments de discussion déjà abordés avec la haute-direction, mais qui ne semblent pas avoir été considérés :

1. Répartition régionale du soutien financier du MSSS octroyé aux organismes communautaires œuvrant en santé et services sociaux (pour chaque région, nombre d'habitants par organisme financé et montant octroyé par habitant). Le constat est frappant, **c'est Laval qui reçoit le moins d'argent de Québec, soit 45\$ par habitant versus une moyenne de 84\$ par habitant dans le reste du Québec.**
2. Tableau qui complète le précédent en illustrant combien Laval recevrait d'argent et combien il y aurait d'organismes communautaires financés à Laval si cette dernière était traitée comme d'autres villes comparables. **Par exemple, si Laval était traitée comme la ville de Québec, notre ville-région compterait 158 organismes financés par le MSSS plutôt que 89 et elle recevrait 28 millions plutôt que 19.**
3. Tableau réalisé à partir des données de l'Observatoire des tout-petits et qui met en lumière que Laval est la région où les parents sont les moins nombreux au Québec à recourir aux cours prénataux. En effet **seulement 45,5% des parents de 0 à 5 ans ont déjà suivi des cours prénataux versus une moyenne de 59,8% pour l'ensemble du Québec.**

Nous les laissons avec la question suivante qui demeurera sans réponse : À la lumière des précisions que nous vous apportons aujourd'hui, nous vous demandons de bien vouloir, en tout respect, réviser votre position et faire savoir au ministre de la santé que les services d'une ressource communautaire spécialisée en périnatalité est nécessaire à Laval comme ailleurs au Québec.

De leur côté, neuf familles viennent témoigner et poser leurs questions concernant les services qu'elles se considèrent en droit de recevoir en toute équité avec les services disponibles ailleurs au Québec. Voici leurs questions :

**Mère** d'un bébé qui a connu des maux de tête intolérables après son accouchement : Pourquoi dans une grande ville comme Laval, je n'ai pas eu accès au service de relevailles à domicile alors que ces services sont disponibles tout autour de Laval?

**Mère** de jumeaux de 6 mois, problème de santé, urticaire : Pourquoi dans une grande ville comme Laval, je n'ai pas eu accès au service de relevailles autant que j'en avais besoin alors que je les aurais eus sans attendre 2 mois et je les aurais encore si j'étais dans les villes autour de Laval?



*Les familles et Mieux-Naître à Laval interpellent le CA du CISSS de Laval, 14 juin 2018. Photo 2M.Média.*

**Parents** d'un bambin et d'un bébé d'un mois, historique de dépression majeure pour le père et trouble anxieux chez la mère : Pourquoi dans la 3<sup>ème</sup> plus grande ville du Québec, même si j'ai appelé 2 mois avant la naissance de mon bébé, nous n'avons pas accès au service de relevailles à domicile alors que ces services sont disponibles tout autour de Laval?

**Mère** ex-toxicomane, blessée, dépression post-partum et craint de rechuter : Pourquoi c'est si difficile à Laval d'obtenir un service nécessaire comme les relevailles? Il n'y en a pas assez à Laval.

**Mère** d'un bambin et enceinte actuellement, a participé à nos groupes fermés de prévention de la dépression postpartum à la naissance de son 1<sup>er</sup> bébé : Je voudrais avoir accès à un groupe fermé après la naissance de mon prochain bébé car je suis enceinte présentement. Pourquoi est-ce une chance unique que j'ai eu d'être là au bon moment lors de ma 1<sup>ère</sup> grossesse? car ce service de prévention de la dépression postpartum n'est plus accessible depuis que Mieux-Naître à Laval n'a pas le financement requis.

**Père**, conjoint de la mère précédente, ils ont pris les cours prénataux chez MNL au 1er bébé : 1 - Pourquoi ne trouvez-vous pas important de vous assurer qu'une famille comme la nôtre (on souhaite un accouchement naturel) ait accès à une offre de cours prénataux résolument axés sur la physiologie et avec une approche qui vise spécifiquement les pères? 2 – Quand aurons-nous une maison de naissance à Laval? Car pour notre 2ème bébé, nous sommes encore obligés d'aller à l'extérieur de la région pour ces services.

**Mère** d'un bambin de 18 mois, historique de dépression sévère qui a requis hospitalisation, grand besoin de briser son isolement pour ne pas sombrer : Pourquoi ne trouvez-vous pas important de donner accès à des activités variées pour les femmes enceintes et les mères avec leur bébé? Je ne parle pas juste de causeries, mais des activités où on bouge (zumba, yoga, remise en forme), on apprend et où c'est organisé pour qu'on soit avec nos bébés? C'est le genre d'activités dont j'ai eu besoin avec mon premier bébé pour ma santé mentale.

**Mère** de 2 bambins et enceinte du 3ème, a suivi les cours du CLSC Ste-Rose au premier, ceux de MNL au 2ème, a été sur les listes d'attente pour suivi sage-femme au 2ème sans obtenir les services, a un suivi sage-femme pour sa grossesse actuelle grâce au CISSS de Lanaudière) : 1 - Pouvez-vous m'expliquer comment vous pouvez considérer que l'offre de services en périnatalité est complète et adéquate si les cours prénataux sont offerts dans seulement un quartier de Laval et si on n'a que le choix de l'approche standard du CLSC quand on recherche une autre approche? 2 - Comment se fait-il que Laval, avec plus de 4000 naissances par année, n'ait pas encore de maison de naissance? Pourquoi le comité régional sage-femme, qui était coordonné par l'ancienne Agence de santé, ne s'est rencontré que 3 fois en 2012 et s'est arrêté? Quand reprendrez-vous ces travaux?

Couverture média : **Mieux-Naître à Laval continue son combat** – Par Alexis Gohier-Drolet  
Publié le 27 juin 2018 – COURRIER LAVAL (voir [annexe 1](#))

**Note** : *Malgré la position ferme de la haute direction du CISSS de Laval, ce dernier attribuera, quelques mois plus tard au lendemain des élections d'octobre 2018, un fonds d'urgence de dépannage de 22 475\$ à MNL, ce qui a permis de payer le loyer et de tenir bon quelques mois supplémentaires.*

## **Appui indéfectible du maire et du Conseil de Ville**

Le maire de Laval, M. Marc Demers, appuie et suit le développement du CRP de Laval depuis le début de son mandat en 2014. Mme Sandra Desmeules, conseillère municipale et membre de l'exécutif, s'est vue confier le suivi de l'implantation du projet. Au cours de l'année 2017-2018, des actions importantes ont eu cours dont voici un rappel :

17 février 2017 : le maire écrit au Dr Barrette, sa lettre demeure lettre morte.

4 juillet 2017 : les familles s'adressent au Conseil municipal. Le maire promet revenir bientôt avec une stratégie.

13 juillet 2017 : le maire écrit au Premier ministre du Québec, Philippe Couillard, il lui demande que soit rétablie l'équité envers la ville-région en finançant un CRP pour les familles.

8 août 2017 : les familles récidivent au Conseil municipal, parlent de l'urgence de la situation puisque le loyer n'est plus payé depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2017.

4 octobre 2017 : Résolution du Conseil de Ville qui « demande au gouvernement du Québec de doter la population lavalloise d'un véritable Centre de ressources périnatales, en assurant à l'organisme Mieux-Naître à Laval un financement récurrent, au moins comparable à celui qu'il offre aux autres CRP des autres régions du Québec ».

2 novembre 2017 : Le comité exécutif de la Ville a décidé d'octroyer une somme de **31 755 \$** à MNL afin de couvrir **le loyer rétroactivement de juillet 2017 et ce, jusqu'au 31 mars 2018.**

5 février 2018 : La Ville de Laval commande un portrait de l'offre de services et des besoins en périnatalité à Laval. C'est l'équipe de recherche Epione : Santé publique – Santé communautaire de l'UQAM qui obtiendra le mandat.

23 mars 2018 : L'exécutif accorde **21 180 \$ pour couvrir le coût du loyer jusqu'au 30 septembre 2018.** « Mieux-Naître à Laval comble un besoin qu'on ne peut ignorer. C'est un organisme essentiel qui doit être financé par le gouvernement du Québec en toute équité envers les familles lavalloises » soutient Monsieur Marc Demers.

28 juin 2018 : L'étude de l'équipe de recherche Epione est rendue publique. « Dans l'étude, les chercheurs soutiennent que « l'existence des centres de ressources périnatales au Québec répond aux "meilleures pratiques" décrites dans la littérature scientifique, venant compléter l'action publique clinique et hospitalière plus orientée vers les modèles biomédicaux de la santé ». « Je retiens de l'étude que l'accès aux services périnataux



communautaires à Laval doit augmenter d'autant plus que le taux de natalité est l'un des plus élevés au Québec. Il existe 18 CRP implantés dans les régions de la province. Pourquoi n'en reconnaît-on pas un à Laval, quand on sait que l'action complémentaire des organismes communautaires familles et des CRP est efficace, pertinente et justifiée? », a questionné le maire Demers. (Voir en **annexe 2** : Communiqué émis par la Ville pour rendre l'étude publique et souligner l'appui d'acteurs majeurs au Québec pour la mission de Mieux-Naître à Laval).

## Démarches politiques

MNL a interpellé tous les groupes d'opposition au provincial depuis le début de ses démarches pour faire reconnaître l'importance de sa mission. Tandis que le Parti Québécois et Québec solidaire ont tenu chacun 2 points de presse (voir rapport d'activités 2017-18) en appui aux démarches de MNL pour le maintien d'un CRP financé à Laval, la CAQ, de son côté, a choisi



d'abord d'interroger le ministre de la santé en **Commission parlementaire lors de l'étude des crédits le 1<sup>er</sup> mai 2018**. Ainsi, M. François Paradis, alors député de Lévis et porte-parole du 2<sup>ème</sup> groupe d'opposition en matière de santé, a interrogé le Dr Barrette quant à ses intentions concernant la survie de MNL. M. Paradis était venu **visiter nos locaux le 5 avril 2018 et s'entretenir avec nous** pour bien cerner la problématique.

Le Dr Barrette a donné des éléments de réponses incohérents avec la réalité. Voici quelques unes de ses affirmations, avant de conclure qu'il ne financerait pas davantage MNL :



« Mieux-Naître à Laval c'est récent. Ce sont des gens qui ont choisi de partir un organisme communautaire, c'est leur choix. C'est leur choix, on peut pas les empêcher. » G. Barrette

La réalité : Le développement d'un CRP à Laval provient du constat du manque de services pour répondre aux besoins manifestés par les partenaires (au sein de la Table de concertation de Laval en condition féminine), besoins confirmés par sondage puis, étude de marché. Puis, ces besoins ont été reconnus par la Table en périnatalité coordonnée par l'ex-CSSS qui en a fait une cible prioritaire dans le Projet clinique de la région. Depuis 2011, l'ex-Agence a souhaité, soutenu, encouragé et financé le démarrage de l'organisme en raison du trou de services reconnu en périnatalité. En 2013, l'ex-Agence demandait au MSSS le financement requis pour l'organisme.

« J'ai consulté l'administration du CISSS pour déterminer s'il y a un besoin non couvert. La réponse a été, de l'administration, qu'il y avait suffisamment d'offre de services à Laval pour fournir à la demande. »

La réalité : M. Barrette oublie que c'est précisément ce que nous lui avons expliqué 3 mois plus tôt, que la position du CISSS était inexplicable vu le véritable trou de services en périnatalité. Il nous avait alors invitées à lui fournir une démonstration de ce que nous avançons et nous avait promis qu'il ferait contrevérifier cette démonstration sans se limiter à l'analyse du CISSS que justement, nous contestions. Le ministre n'a rien fait contrevérifier, se contentant de faire dire par sa sous-ministre qu'il souscrivait à la lecture du CISSS.

« J'ai de multiples sources et principalement du CISSS, l'information à l'effet que les besoins sont couverts. Est-ce que je dois subventionner toutes les organisations qui jaillissent, qui apparaissent partout dans le Réseau si le besoin est comblé? »

La réalité : Une fois de plus, les véritables questions n'ont pas trouvé réponse : Où sont ces services? Qui les dispense? Quel numéro doit appeler la population universelle de Laval pour avoir accès aux relevailles? À des groupes de soutien en prévention de la dépression postpartum? À des cours prénataux alternatifs résolument axés sur la physiologie de l'accouchement? Quel autre organisme à Laval s'est spécialisé en périnatalité et se dédie à l'actualisation de la Politique de périnatalité du Québec? Il n'y en a pas.

**2 août 2018 : Visite de monsieur François Legault**, chef de la Coalition Avenir Québec, accompagné de ses candidats de Laval chez MNL. Journée mémorable où un véritable espoir est permis pour l'avenir d'un CRP à Laval. **M. Legault a promis que, si sa formation politique formait le prochain gouvernement, MNL serait financé de façon récurrente et adéquate. Pour un financement équitable avec les autres régions, il a annoncé une somme de 500 à 650 000\$ par année.** Cette promesse n'est toujours pas concrétisée au moment d'écrire ces lignes, bien que la ministre de la santé et des services sociaux, madame Danielle McCann, se soit assurée de maintenir ouvert MNL en lui accordant 2 fois un soutien puisé à même son budget discrétionnaire, le temps que le ministère puisse examiner de près le dossier des CRP et la situation de MNL.

Couverture média : **François Legault s'engage à financer Mieux-Naitre à Laval** – Stephane St-Amour - Publié le 2 août 2018 – COURRIER LAVAL (voir [annexe 3](#))



*Le chef de la CAQ, François Legault, en présence de la directrice générale de Mieux-Naitre à Laval, Lysane Grégoire, et cinq de ses six candidats lavallois. Photo 2M.Média – Vincent Gratton.*

**25 septembre 2018 – Mobilisation ultime des familles :** Ayant l'appui de tous les groupes d'opposition, à la veille des élections provinciales, le risque qui subsiste pour les familles lavalloises, est le retour des libéraux au gouvernement. En effet, vue la porte fermée à double tour par le ministre de la santé, le retour des libéraux causerait l'arrêt de mort de MNL. Les familles se mobilisent donc une ultime fois et interpellent le Premier ministre, monsieur Philippe Couillard, espérant être entendues. Des représentants de trois formations politiques joignent également leurs voix pour interpeller le Premier ministre sortant et formuler leur promesse pour MNL.



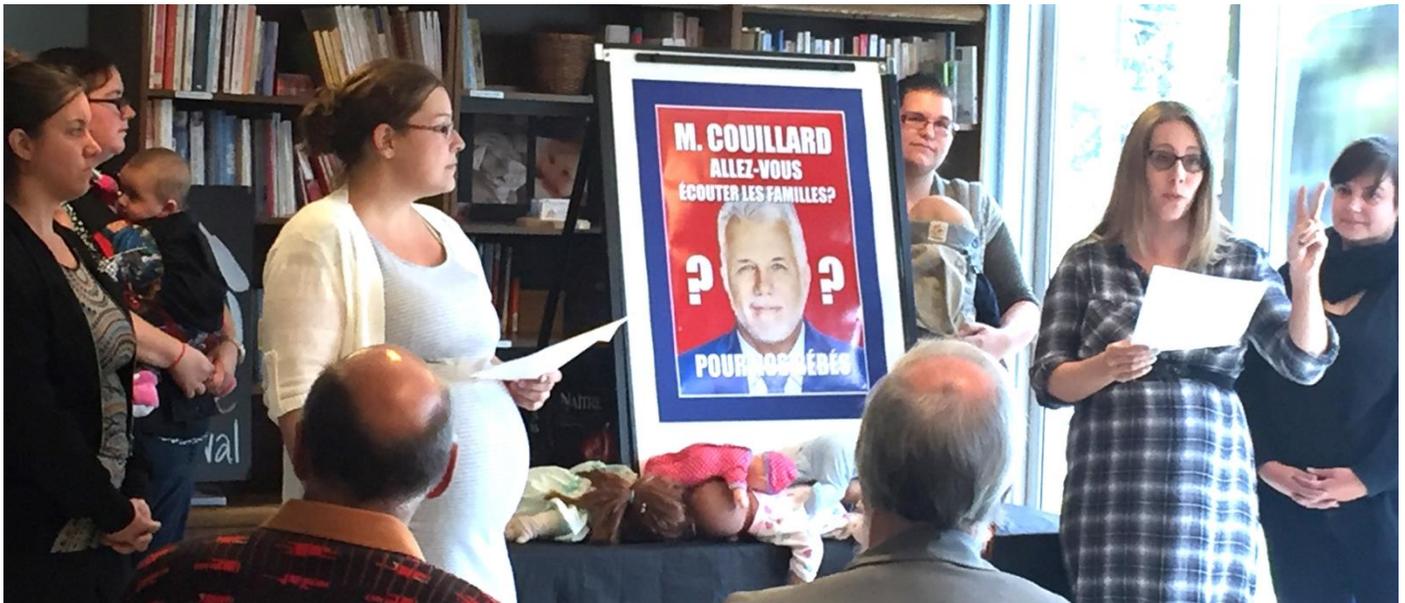
*De gauche à droite, Jean Trudelle candidat pour Québec Solidaire, Mauro Barone, candidat pour la Coalition Avenir Québec et Michel Lachance, candidat pour le Parti Québécois.*

## **Accès à un Centre de ressources périnatales à Laval**

### **Les familles interpellent M. Couillard - Laval, le 25 septembre 2018**

1. Les familles de Laval ont besoin du soutien et des services d'un organisme communautaire spécialisé en périnatalité comme ailleurs au Québec.
  - a. **M. Couillard, pour nos bébés, nous voulons garder notre CRP, allez-vous nous écouter?**
2. Les partenaires réunis à Table en périnatalité à Laval ont convenu qu'un centre de ressources périnatales (CRP) à Laval, c'était une cible prioritaire.
  - a. **M. Couillard, pour nos bébés, allez-vous cesser de les ignorer?**
3. L'ancienne Agence de santé à Laval, que votre ministre Gaétan Barrette a abolie, a soutenu, encouragé et financé l'implantation du CRP à Laval.
  - a. **M. Couillard, pour nos bébés, allez-vous prendre en compte leur travail?**
4. Saviez-vous que si on ne cumule pas plusieurs facteurs de vulnérabilité, on n'a pas accès, à Laval, à un service de relevailles et de répit à domicile?
  - a. **M. Couillard, pour nos bébés, allez-vous considérer que les nouvelles mères lavalloises connaissent aussi la fatigue?**

5. Saviez-vous que Laval est la région du Québec qui a le moins d'organismes communautaires proportionnellement à sa population? (seulement 1 organisme pour 4 825 habitants contre une moyenne de 1 organisme pour 2 280 habitants dans le reste du Québec)?
  - a. **M. Couillard, pour nos bébés, allez-vous nous enlever un organisme qu'on trouve essentiel?**

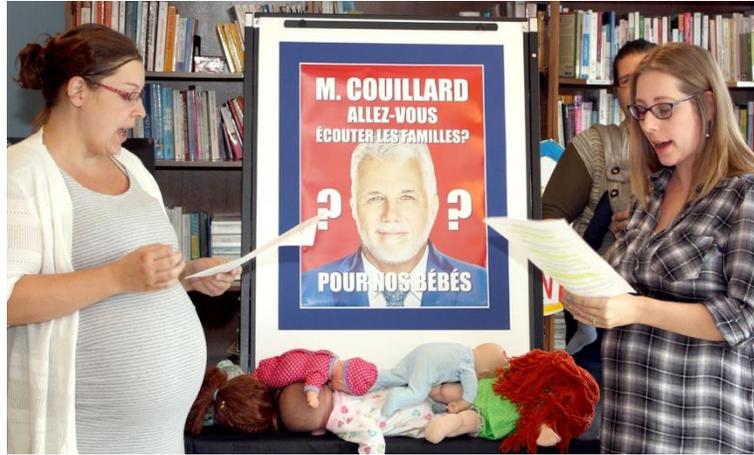


*Fannie L. Côté et Kellie Piché portent la voix des familles et interpellent M. Couillard pour qu'il les écoute enfin. Toutes deux ont été participantes aux activités de MNL avant de se joindre au Conseil d'administration. Elles portent respectivement un 3<sup>ème</sup> et un 2<sup>ème</sup> bébé et connaissent de près les besoins qui émergent pour les nouvelles familles. Leur engagement et celui de toutes les bénévoles impliquées chez MNL est digne de mention. Merci à toutes!*

6. Le maire de Laval, M. Marc Demers, assume le loyer du CRP depuis plus d'un an et il vous a écrit pour réclamer un traitement équitable pour les familles lavalloises.
  - a. **M. Couillard, pour nos bébés, allez-vous continuer à faire la sourde oreille?**
7. Le maire de Laval a même commandé une étude externe qui confirme le manque de services en périnatalité à Laval et qui recommande le financement du CRP.
  - a. **M. Couillard, pour nos bébés, avez-vous lu cette étude?**
8. M. Legault, chef de la CAQ, a garanti que s'il prend le pouvoir le 1<sup>er</sup> octobre, il sauverait notre CRP.
  - a. **M. Couillard, pour nos bébés, pouvez-vous en dire autant?**
9. Mme Diane Lamarre, porte-parole du PQ en santé, a tenu 2 points de presse dans nos locaux pour demander à votre gouvernement de faire preuve d'humanité et d'assurer le financement de l'organisme.
  - a. **M. Couillard, pour nos bébés, pouvez-vous faire preuve d'humanité?**

10. M. Amir Khadir, député sortant de Québec solidaire, a aussi tenu 2 points de presse en appui à MNL dont il considère le financement incontournable.

a. **M. Couillard, pour nos bébés, pouvez-vous partager cette vision?**



11. Saviez-vous que Laval est la région qui reçoit le moins d'argent de votre gouvernement pour financer ses organismes communautaires? (45\$ par tête de pipe, contre une moyenne de 84\$ par tête de pipe dans le reste du Québec).

a. **M. Couillard, pour nos bébés, pourquoi ce traitement incroyablement inéquitable?**

12. Saviez-vous que les 11 plus grandes villes du Québec ont toutes des services communautaires spécialisés en périnatalité sauf Laval, si elle perd son CRP?

a. **M. Couillard, pour nos bébés, comme futurs ou nouveaux parents lavallois, doit-on déménager?**

**M. Couillard, nous, les familles de Laval, méritons mieux, qu'attendez-vous pour nous traiter de façon équitable en garantissant un financement récurrent et adéquat pour notre CRP?**

## 10. Réseaux d'appartenance et concertations

Mieux-Naitre à Laval est membre des regroupements suivants



Réseau  
des Centres  
de ressources  
périnatales  
du Québec

Participation aux rencontres des membres :

Alma : 10 et 11 mai 2018

Lévis (AGA) : 26, 27 et 28 septembre 2018

Terrebonne : 7 et 8 février 2019

Webinaire présentant les résultats d'une étude menée sur les futurs et nouveaux parents réalisée en partenariat avec Avenir d'enfants et Naître et grandir : 20 et 30 avril 2018.



Rencontre nationales des groupes citoyens  
réseautés au sein du MAMANréseau  
20 et 21 avril 2018

Soirée témoignages 22 juin 2018

Participation aux événements suivants :

Atelier Semaine mondiale de l'accouchement  
respecté (SMAR) : 16 mai 2018

Panel violence obstétricale : 3 oct. 2018

Rassemblement et AGA : 29 et 30 nov. 2018

**GROUPE**  
*m a m a n*

*Mouvement pour  
l'Autonomie dans la Maternité  
et pour l'Accouchement Naturel*



**Coalition  
pour la pratique  
sage-femme**

Participation aux rencontres du Comité de  
coordination : 30 avril 2018, 21 août 2018 et  
7 mars 2019

Journée des sages-femmes : 13 avril 2018



Participation aux rencontres des membres de la  
CDC : 11 avril 2018, 9 mai 2018 et 27 février 2019.

AGA : 26 septembre 2018

Clinique PSOC : 10 janvier 2019

Participation aux rencontres des membres  
25 avril 2018, 3 octobre 2018, 6 décembre  
2018 et 13 février 2019. AGA : 6 juin 2018.

Comité CLIAP : 19 septembre 2018,  
7 novembre 2018 et 13 février 2019.

30<sup>ème</sup> anniversaire de la TCLCF : 21 mars 2019



**Table de concertation de Laval  
en condition féminine**

*Agir ensemble, prendre sa place !*



Participation au Forum sur l'entrepreneuriat social  
et collectif : 17 mai 2018

AGA : 14 septembre 2018



Participation à l'AGA : 26 octobre 2018

Lancement « Lire ça se vit! » 11 avril 2019

### **Mieux-Naître à Laval participe aux concertations suivantes :**

Participation aux rencontres de partenaires :

12 avril 2018, 28 novembre 2018

Comité famille : 7 juin 2018, 11 février 2019

et 21 mars 2019

Présentation du diagnostic de St-Vincent-de-Paul : 23 octobre 2018



Participation aux rencontres de partenaires :

17 avril 2018, 1<sup>er</sup> novembre 2018, 18 décembre 2018

et 21 mars 2019

La participation aux concertations locales Jeun'Est en forme et Viz'Axion est soutenue financièrement par Avenir d'enfant



### **Table en Petite enfance de Ste-Rose & Table en Petite enfance du Marigot**

Participation aux rencontres de partenaires :

24 mai 2018, 14 juin 2018, 2 octobre 2018, 13 novembre

2018 et 5 février 2019

**Comité régional en allaitement du  
Centre intégré  
de santé  
et de services sociaux  
de Laval**



Participation : 1<sup>er</sup> mai 2018, 13 juin 2018, 10  
octobre 2018, 27 novembre 2018, 2 janvier 2019,  
Défi Allaitement : 29 septembre 2018  
MNL au CH pour la SMAM : 5 octobre 2018



Participation au Comité consultatif Olo :  
5 avril 2018, 31 janvier 2019 et 7 mars 2019

Participation au Comité de pilotage :  
26 avril 2018, 21 juin 2018, 29 novembre  
2018, 25 février 2019  
Concertations du Marigot : 16 mai et 4  
octobre 2018.  
Chantier Agir tôt : 18 octobre 2018 et 27  
mars 2019  
Forum sur la gouvernance : 10 décembre 2018.



## 11. Autofinancement et réseaux sociaux

### Campagnes de financement

- Vente de fromages : 1225\$ - coût d'achat 901\$ = bénéfice net de 324\$
- Séance photos pour la fête des mères avec Karine Viau photographe : 560\$
- Séance photos pour Noël avec Karine Viau photographe : 715\$
- Ventes de garage au printemps puis à l'automne : 1 687\$
- Campagne Zenith (Ville de Laval) : 1080\$

**Total des campagnes : 4366\$**

### Page Facebook – Total des mentions « J'aime »

Avril 2012	Sept 2012	Avril 2013	Sept 2013	Avril 2014	Sept 2014	Avril 2015	Sept 2015	Avril 2016	Sept 2016	Avril 2017	Sept 2017	Avril 2018	Sept 2018	Avril 2019
139	186	274	386	460	595	683	751	1066	1279	1657	1832	2001	2133	2455

## Mieux-Naitre à Laval continue son combat



Par [Alexis Gohier-Drolet](#) - Publié le 27 juin 2018

**Les témoignages de neuf pères et mères en support à Mieux-Naitre à Laval (MNL) ont été livrés lors de l'assemblée régulière du conseil d'administration du centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Laval, le 14 juin, à l'auditorium Réal-Dubord de l'Hôpital de la Cité-de-la-Santé.**

Son organisme toujours menacé de disparaître par le manque de financement, Lysane Grégoire, directrice générale de MNL, a amené la cavalerie: de nombreux parents insatisfaits des services disponibles en périnatalité, prêts à dévoiler leur histoire aux conseillers présents.

Réunis dans la salle avec bébés en bandoulières ou poussettes, ils ont décrit leur situation tour à tour, rappelant l'importance des services offerts par MNL. Des 11 questions à l'ordre du jour, 9 étaient réservées aux parents et à Mme Grégoire.

«Après ma dépression postpartum, MNL a été mon système de soutien, a avancé Kelly Piché, mère de Lionel, 16 mois, et enceinte. C'était mon *one-stop shop* où je trouvais réconfort, information et activités. Comment ça se fait que ce service ne soit plus offert pour mon deuxième enfant?»

Les autres témoignages abondaient dans le même sens, décrivant des dépressions, manques de soutien ou adaptations difficiles en tant que réfugié.

### Objectif

Le but recherché par cette démonstration est un changement de position du CISSS, qui a affirmé et réitéré, de nombreuses fois, «qu'à Laval, l'offre de service en périnatalité est complète et adéquate.»

C'est un discours que Mme Grégoire a tenté d'invalider à plusieurs reprises, sans résultats. «Tout ce qu'on veut, ce sont des explications, a-t-elle soutenu. On nous répète sans cesse la même phrase, mais jamais, on ne répond à nos contre-arguments.»

En plus des discours, la femme chargée de MNL a laissé aux membres du conseil des documents, dont une analyse de leur prise de position, en demandant une réponse pour chacun des points soulevés.

### Position inchangée

En réplique aux nombreuses déclarations, le conseil a informé que la situation serait «analysée avec beaucoup d'intérêt» et qu'une réponse serait envoyée directement à MNL dans le mois suivant.

Par courriel, le CISSS a reconfirmé au *Courrier Laval* sa position actuelle: «Le CISSS de Laval maintient sa volonté de poursuivre sa collaboration avec ses partenaires communautaires, dans le modèle actuel. En ce sens, le CISSS de Laval ne peut soutenir Mieux-Naitre à Laval dans sa recherche de financement.»

## **Historique**

À deux reprises dans la dernière année, la Ville de Laval a dû financer la location des espaces de l'organisme communautaire, pour éviter sa fermeture. Avant cela, une somme avait été prise du budget discrétionnaire du ministre de la santé, Gaétan Barrette.

En février 2017, notre journaliste Diane Hameury rapportait qu'«en juin 2016, une campagne de financement avait été mise sur pied afin de récolter 85 000 \$, après que l'organisme eut appris qu'il ne bénéficierait pas des dollars publics accordés par le ministère de la Santé et des Services sociaux.»

Depuis, une pétition comportant 1234 signatures a été déposée à l'Assemblée nationale, une lettre ouverte a été rédigée pour le ministre Barrette et une manifestation a eu lieu.

Pour l'instant, MNL n'a pas de subvention récurrente et la plupart de ses services sont interrompus.



# Communiqué

Pour publication immédiate

## Centre de ressources périnatales (CRP)

### Laval a besoin d'un CRP digne de ce nom

Laval, 28 juin 2018 – Compte tenu de sa croissance démographique exponentielle, Laval a besoin d'un centre de ressources périnatales (CRP) digne de ce nom. C'est la conclusion que l'on peut tirer du [rapport de recherche \*Évaluation de la couverture des besoins en périnatalité de la population lavalloise\*](#) préparé par l'équipe de recherche Epione : Santé publique, santé communautaire de l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Ce rapport résulte d'une demande de la Ville de Laval qui souhaitait que l'on réalise un portrait des services et des besoins en périnatalité sur son territoire.

« Laval est une ville familiale. Il nous est tout de suite apparu évident que le travail de Mieux-Naitre à Laval (MNL) répond à un besoin criant de la population. La présence de la ministre responsable de la région de Laval lors de l'inauguration des locaux de l'organisme, le 15 septembre 2015, en témoigne. Considérant que Laval connaît l'une des plus grandes croissances démographiques au Québec, considérant que, parmi les mères accouchant à Laval, 43 % sont nées à l'étranger (taux national de 30 %) et considérant les naissances dans les familles monoparentales, la nécessité de renforcer l'offre de services périnataux sur le territoire lavallois, en assurant la présence de MNL dans la région, est incontournable », a déclaré le maire de Laval.

Le maire Demers ajoute que « le CRP de Laval devrait être financièrement soutenu pour assurer ses missions communautaires comme le disent les chercheurs. Ainsi, nous réitérons la demande faite au gouvernement en octobre 2017, par résolution unanime du conseil municipal, visant un financement récurrent pour MNL au moins comparable à celui des autres CRP ».

### Des propos qui appuient l'existence d'un CRP à Laval

Dans l'étude, les chercheurs soutiennent que « l'existence des centres de ressources périnatales au Québec répond ainsi aux "meilleures pratiques" décrites dans la littérature scientifique, venant compléter l'action publique clinique et hospitalière plus orientée vers les modèles biomédicaux de la santé. » L'étude mentionne également que « les services à destination de la population doivent ainsi prendre en compte le volume important et l'intensité des besoins de la population ».

« L'action d'un organisme communautaire spécialisé en périnatalité vise les plus grandes fenêtres d'opportunité de la petite enfance qui se situent principalement pendant la grossesse et ensuite les 18 premiers mois », souligne Mme Trudeau. « Il est assez surprenant, pour ne pas dire déplorable, que les familles de la région de Laval n'aient toujours pas l'assurance d'avoir accès aux services d'un CRP », poursuit-elle.

« Je retiens de l'étude que l'accès aux services périnataux communautaires à Laval doit augmenter d'autant plus que le taux de natalité est l'un des plus élevés au Québec. Il existe 18

1/...

CRP implantés dans les régions de la province. Pourquoi n'en reconnaît-on pas un à Laval, quand on sait que l'action complémentaire des organismes communautaires familles et des CRP est efficace, pertinente et justifiée? », a questionné le maire Demers.

« Il nous apparaît inconcevable que MNL, qui agit comme l'unique CRP de la région, en soit réduit à fermer ses portes, faute d'un financement stable et récurrent de la part du gouvernement du Québec. Nous avons offert une aide financière totalisant plus de 60 000 \$ à MNL parce que nous croyons que les familles lavalloises ont droit au même soutien et services que toutes les autres familles du Québec. Désormais, on espère vivement que le gouvernement du Québec prenne le relais, et ce, rapidement », a conclu le maire Demers.

### **Des intervenants majeurs appuient l'existence d'un CRP à Laval**

Plusieurs partenaires nationaux et régionaux jouant un rôle majeur dans les services offerts aux familles ont tenu à donner leur avis sur l'importance d'avoir un CRP digne de ce nom à Laval.

« MNL rend de précieux services aux familles lavalloises et est un partenaire de premier plan du gouvernement dans la mise en œuvre de sa Politique de périnatalité. Il est grand temps que Québec reconnaisse l'apport des CRP en finançant adéquatement les services, à Laval comme sur l'ensemble du territoire, permettant ainsi à MNL comme aux autres CRP de constituer la structure de référence en matière de services en périnatalité. »

#### **Louise Boucher, directrice du Réseau des CRP du Québec (RCRP)**

« C'est dans un esprit de solidarité et de reprise de pouvoir que des femmes, mobilisées par la TCLCF, ont voulu se doter d'un centre de ressources périnatales. Parce qu'en matière de services communautaires en périnatalité, à Laval, c'est quasiment le désert! Qu'attend le ministre de la Santé pour entendre et répondre aux besoins des parents de Laval? »

#### **Marie-Ève Surprenant, coordonnatrice, Table de concertation de Laval en condition féminine (TCLCF)**

« Comme organisme de prévention et de promotion de la santé, Action santé femmes (RQASF) reconnaît l'importance des services en périnatalité adaptés et de proximité pour améliorer la santé et la qualité de vie des familles. Agissant en prévention, les services de MNL permettent à l'État d'épargner des milliers de dollars en soins curatifs. Le ministère de la Santé devrait octroyer sans délai le financement essentiel à la mission de cet organisme unique à Laval. »

#### **Lydia Assayag, directrice générale, Action santé femmes (RQASF)**

« MNL est un organisme d'action communautaire autonome qui reconnaît les droits, le pouvoir et l'engagement des femmes dans tous les aspects de leur expérience périnatale. À ce titre, MNL agit comme force de changement social pour l'humanisation de la période périnatale, ce qui est une nécessité absolue partout au Québec, qui plus est, dans une ville aussi peuplée que Laval. »

#### **Lorraine Fontaine, coordonnatrice du Regroupement Naissance-Renaissance (RNR)**

« Le gouvernement a affiché récemment sa volonté de soutenir la petite enfance dans le continuum de 0 à 8 ans. Reconnaissons que l'éducation et le développement global de l'enfant commencent avec la grossesse. Il est indispensable de soutenir et pérenniser les ressources en périnatalité qui sont des atouts essentiels du point de vue humain, social et économique pour les parents lavallois. »

#### **Marie Simard, directrice de la Confédération des organismes familiaux du Québec (COFAQ)**

.../2

« Le Réseau d'investissement social du Québec (RISQ) appuie financièrement MNL depuis 2011 grâce au financement de prédémarrage et d'aide technique. Les dossiers présentés, notamment le plan d'affaires, étaient d'excellente qualité et témoignaient d'une organisation compétente et prometteuse. MNL a livré la marchandise en dotant sa région d'un CRP opérationnel. Le RISQ encourage donc les acteurs décisionnels dans ce dossier à faire en sorte que MNL dispose des sommes nécessaires à la poursuite de sa mission. »

**Philippe Garant, directeur général, Réseau d'investissement social du Québec**

« Le Chantier de l'économie sociale a été, avec le MSSS, un partenaire principal dans l'implantation des CRP. Les ressources périnatales ont un effet direct sur le développement des collectivités, ce qui les rend indispensables dans une municipalité comme Laval. »

**Patrick Duguay, président du Chantier de l'économie sociale**

« MNL est la seule organisation communautaire en économie sociale offrant des services spécialisés en périnatalité à Laval, une ville qui accueille environ 4 300 bébés chaque année. MNL a bénéficié, pour la phase de démarrage, de la contribution financière de plusieurs partenaires régionaux. Afin de bien accueillir les enfants et soutenir les parents, le ministère de la Santé devrait reconnaître l'importance du travail réalisé par ce CRP et en assurer la pérennité. »

**Louise Hodder, directrice générale du Pôle régional d'économie sociale de Laval (PRESL)**

« Les CRP soutiennent les familles en répondant aux multiples besoins qui se présentent pendant cette période cruciale qu'est l'arrivée d'un enfant. Le RSFQ reconnaît l'apport essentiel d'un organisme tel que MNL à la communauté lavalloise et souhaite ajouter sa voix pour exiger que le financement nécessaire pour remplir sa mission soit rapidement accordé par les instances concernées. »

**Mounia Amine, présidente, Regroupement Les Sages-femmes du Québec (RSFQ)**

« MNL favorise l'accès à l'accompagnement à la naissance, une pratique qui comporte de nombreux bénéfices documentés par la recherche : accouchements plus faciles et moins longs, diminution importante de plusieurs interventions telles que la césarienne, la péridurale ou le recours aux hormones de synthèse. Une expérience globale plus positive de façon générale. Seul OBNL à offrir ces services à Laval, la présence de MNL dans sa région nous apparaît essentielle. »

**Annick Bourbonnais, présidente de l'Association québécoise d'accompagnement à la naissance (AQAN)**

« Par ses pratiques innovantes axées sur la physiologie et la préparation prénatale, MNL favorise de bons taux d'allaitement, ce qui est une condition nécessaire à l'obtention de la certification Amis des bébés (toujours non obtenue par le CISSS de Laval). De plus, l'allaitement est reconnu pour être l'investissement le plus rentable en santé publique. »

**Raphaëlle Petitjean, coordonnatrice du Mouvement allaitement du Québec (MAQ)**

-30-

Sources : Valérie Sauvé  
Directrice des communications, Cabinet du maire et du comité exécutif  
438 402-3258 / 450 978-6888, poste 4127 / [va.sauve@laval.ca](mailto:va.sauve@laval.ca)

.../3

## François Legault s'engage à financer Mieux-Naître à Laval



Par Stéphane St-Amour - Publié le 2 août 2018

*Un gouvernement caquiste assurerait à Mieux-Naître à Laval (MNL) un financement pérenne à la même hauteur que celui consenti aux centres de ressources périnatales dans 10 autres régions du Québec.*

Présent dans les locaux de cet organisme communautaire spécialisé en périnatalité, le 2 août, le chef de la Coalition avenir Québec, François Legault, chiffre entre 500 et 650 000\$ la contribution gouvernementale annuelle dont profiterait l'organisation lavalloise qui se bat pour sa survie.

«Pourquoi Laval serait traitée différemment?» a questionné celui qui s'est engagé à corriger cette iniquité au lendemain des élections du 1er octobre.

D'autant que la 3e municipalité en importance est en forte croissance démographique et qu'on y recense quelque 4200 naissances par année, fait-il valoir.

«Il est temps que Laval soit mieux traitée par le gouvernement du Québec», a enchaîné M. Legault, après avoir accusé le Parti libéral de «prendre pour acquis depuis trop longtemps» la ville-région.

### À la rue

Directrice générale de MNL, Lysane Grégoire a déclaré d'entrée de jeu que le gouvernement Couillard n'a «pas réussi à régler le problème» en quatre ans, précisant que le Centre de santé et des services sociaux de Laval avait fait de son organisme «une cible prioritaire des projets cliniques» en 2011.

«Au lendemain des élections, on n'a plus de loyer», glisse au passage Mme Grégoire, alors que la Ville a pris en charge le bail jusqu'à la fin septembre.

Au cours de la dernière année, la DG qui investit en moyenne 60 heures de travail par semaine a vu réduire sa rémunération hebdomadaire à 10 heures.

Aujourd'hui, faute de moyens, Mieux-Naître à Laval se limite essentiellement à une entente de service avec le CISSS pour les relevailles que dispense, auprès des familles qui en ont le plus besoin, une employée à temps partiel.

«On devrait être une équipe de 15 personnes», soutient-elle en évoquant les besoins en matière de services périnataux.